



Notification d'ordonnance pénale - Usage de Stupéfiant

Par **Rank**, le **26/01/2016** à **18:56**

Bonjour,

J'ai été appréhendé par les forces de police avec, en ma possession, 4,6 g de cannabis. J'ai été auditionné et on m'a dressé un procès verbal en vue d'une notification d'ordonnance pénale pour usage de stupéfiants. J'ai déclaré être consommateur depuis 25 ans. J'ai déjà quelques condamnations sur mon casier judiciaire et je crains fort d'être lourdement condamné pour ce délit. Mes craintes sont elles fondées ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **27/01/2016** à **06:25**

Bonjour,

Et qu'en pense votre avocat ?

Par **Rank**, le **27/01/2016** à **11:16**

Bonjour,

Je n'en ai pas consulté.